

C. LA BRH EN 1999

L'exercice 1999 a revêtu une importance particulière pour la BRH. La Banque a fêté son vingtième anniversaire qui a été marqué par l'exécution de tout un programme d'activités. Notamment, elle a pris les dispositions en vue de l'ouverture, dans la ville du Cap-Haïtien, au cours du prochain exercice, d'une succursale et d'un Musée de la Monnaie.

Cette troisième partie du rapport fait état des nombreux projets exécutés par la BRH au cours de l'exercice. Un compte rendu des services offerts aux banques commerciales et à divers organismes publics est présenté. Un accent particulier est mis sur les moyens dont la BRH s'est dotée, tant sur le plan technologique que sur le plan de l'amélioration des ressources humaines, en vue de mieux remplir ses missions de banque centrale.

L'un des projets les plus importants de la BRH pour l'exercice a été la gestion des conditions de passage à l'an 2000 non seulement pour elle-même mais aussi pour l'intégralité du système bancaire.

VIII. MONNAIE FIDUCIAIRE ET MONNAIE SCRIPTURALE

La monnaie est un moyen de paiement et un instrument de mesure et de conservation des valeurs. L'importance des besoins d'épargner, de régler les transactions quotidiennes et d'évaluer les biens et services à l'aide d'un outil universel détermine dans une grande mesure la quantité de monnaie devant être mise en circulation. La monnaie fiduciaire comprend les billets et les pièces de monnaie émis par la BRH. Ces instruments représentent, avec la monnaie scripturale, les moyens de paiement privilégiés par les agents économiques en Haïti. Les autres moyens de paiement, tels que les virements bancaires, les transferts et les cartes de crédit, sont moins largement utilisés.

VIII.1 Billets et monnaie divisionnaire

Émission et remplacement de la monnaie

L'émission consiste à injecter de nouveaux billets et pièces métalliques dans l'économie, provoquant ainsi une augmentation de la circulation fiduciaire. Le remplacement consiste en une substitution des pièces et billets usagés par des nouveaux, affectant la composition de la circulation fiduciaire sans en altérer le volume. Il n'y a pas eu d'émission durant l'exercice 1999.

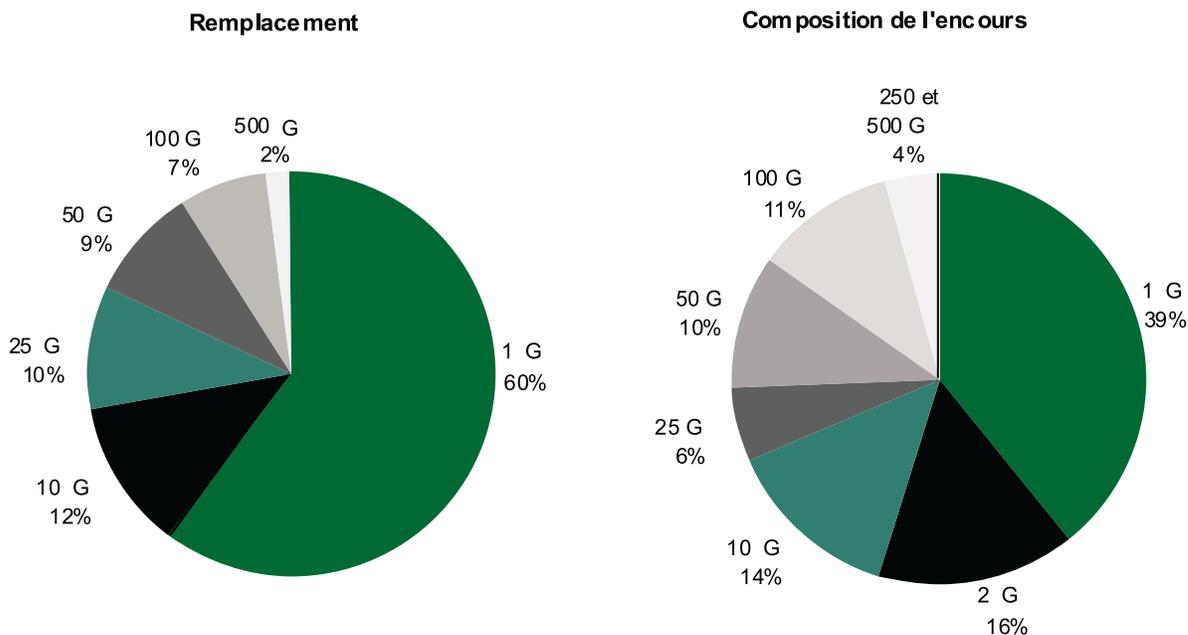
Tableau 34 Destruction et remplacement

Coupure	Incinération		Remplacement	
	Quantité	%	Quantité	%
Billets gourdes				
1	35 492 200,00	39%	60 000 000,00	60%
2	7 645 000,00	8%	-	0%
5	7 487 100,00	8%	-	0%
10	12 373 000,00	13%	12 500 000,00	12%
25	11 792 000,00	12%	9 720 000,00	10%
50	10 387 000,00	11%	9 300 000,00	9%
100	6 650 000,00	7%	6 700 000,00	7%
250	1 209 000,00	1%	1 180 000,00	1%
500	459 000,00	1%	680 000,00	1%
Total billets	93 494 300,00	101%	100 080 000,00	100%
Pièces				
5 Centimes			-	0%
20 Centimes			4 200 000,00	19%
50 Centimes			4 680 000,00	21%
1 Gourde			5 000 000,00	23%
5 Gourdes			8 240 000,00	37%
Total pièces			22 120 000,00	100%

Environ quinze millions de billets de 2 et 5 gourdes ont été incinérés au cours de cet exercice. Aucun de ces billets n'a été remplacé, ce qui traduit leur élimination progressive de la circulation. La valeur correspondante a donc été remplacée par d'autres coupures. Les billets d'une gourde ont connu une large utilisation au cours de l'exercice puisqu'ils ont représenté 60 % des activités de remplacement et 39 % des opérations d'incinération. Les billets de 10, 25 et 50 gourdes ont représenté, en volume cumulé, 36 % et 31 % des activités d'incinération et de remplacement, respectivement. Ceci reflète une utilisation

nettement moins importante de ces coupures, en comparaison de celles d'une gourde. Le lot des billets de 100 gourdes et celui des billets de 250 et 500 gourdes ont représenté chacun le même pourcentage des opérations d'incinération et de remplacement (7 % pour les billets de 100 gourdes et 2 % pour ceux de 250 et 500 gourdes, respectivement). Ces données indiquent une utilisation très réduite des billets en question.

Graphique 27 Remplacement de billets et composition de l'encours par coupure



La circulation fiduciaire au sens strict

La circulation fiduciaire au sens strict est passée de 3 516,2 MG en septembre 1998 à 3 989,9 MG en septembre 1999, augmentant ainsi de 13,47 %. Elle s'obtient en déduisant l'encaisse des banques du montant global de la monnaie hors chambres fortes de la BRH, laquelle représente la circulation fiduciaire au sens large.

La circulation fiduciaire au sens large

La circulation brute des billets s'est chiffrée à 6 966,2 MG dont 2 222,9 MG ont été incinérés. La circulation fiduciaire au sens large a ainsi atteint 4 743,3 MG pour les billets et 134,4 MG pour les pièces, soit un total de 4 877,7 MG. L'encours total a augmenté de 0,5 % par rapport à l'exercice antérieur. L'encours des billets a diminué de 0,52 % tandis que celui de la monnaie divisionnaire a augmenté de 58,05 % par rapport à 1998.

Près de la moitié de la masse de billets en circulation est formée de coupures de 1 et 2 gourdes. Celles d'une gourde ont représenté 39 % de la circulation de billets, tandis que celles de 2 gourdes ont représenté 16 %. Les coupures de 10 et 25 gourdes ont formé respectivement 14 % et 6 % du volume total de billets. Quand on y ajoute les coupures de 50 gourdes, on obtient environ 30 % de la circulation de billets. Celle-ci a été assurée à hauteur de 11 % par les billets de 100 gourdes. Le lot des billets de 250 gourdes et celui des billets de 500 gourdes ont constitué chacun 2 % de la circulation de billets. Il est à noter que les billets de 5 gourdes ont été totalement absents de la masse de billets en circulation, pour avoir été éliminés et remplacés par des pièces de même valeur.

Composition de l'encours par coupure

La composition de l'encours en 1999 s'est de beaucoup modifiée par rapport à celle de l'exercice précédent. Les différences majeures suivantes sont à souligner :

- ✓ La part des billets d'une gourde dans l'encours total a augmenté en 1999 de 62,5 % par rapport à 1998.
- ✓ La plupart des autres billets constituant la gamme des dénominations de la monnaie fiduciaire haïtienne (2, 10, 25, 50, 100 et 250 gourdes) ont tous vu leur part diminuer dans l'encours total en 1999 par rapport à 1998 (baisse de 30 %, 7 %, 25 %, 17 %, 15 % et 33 %, respectivement).
- ✓ La part des billets de 500 gourdes dans l'encours total n'a pas changé en 1999 par rapport à 1998, se situant autour de 2 %.

Tableau 35 Circulation fiduciaire au sens large
(en milliers de gourdes)

Coupure	Stock antérieur	Remplacement	Émission	Circulation brute	Incinération	Encours
Billets						
1 g	29 909,00	60 000,00	-	89 909,00	35 492,20	54 416,80
2 g	58 794,00	-	-	58 794,00	15 290,00	43 504,00
5 g	(35 582,00)	-	-	(35 582,00)	37 435,50	(73 017,50)
10 g	190 113,00	125 000,00	-	315 113,00	123 730,00	191 383,00
25 g	255 920,00	243 000,00	-	498 920,00	294 800,00	204 120,00
50 g	767 531,00	465 000,00	-	1 232 531,00	519 350,00	713 181,00
100 g	1 566 880,00	670 000,00	-	2 236 880,00	665 050,00	1 571 830,00
250 g	819 900,00	295 000,00	-	1 114 900,00	302 250,00	812 650,00
500 g	1 114 740,00	340 000,00	-	1 454 740,00	229 500,00	1 225 240,00
Total	4 768 205,00	2 198 000,00	-	6 966 205,00	2 222 897,70	4 743 307,30
Pièces						
5 c	3 684,95	-	-	3 684,95	-	3 684,95
10 c	2 975,00	-	-	2 975,00	-	2 975,00
20 c	6 312,40	840,00	-	7 152,40	-	7 152,40
50 c	16 150,00	2 340,00	-	18 490,00	-	18 490,00
1 g	6 000,00	5 000,00	-	11 000,00	-	11 000,00
5 g	49 935,00	41 200,00	-	91 135,00	-	91 135,00
Total	85 057,35	49 380,00	-	134 437,35	-	134 437,35
Encours total = total billets + total pièces						4 877 744,65

Billets contrefaits retenus aux guichets de la BRH

Au cours de l'exercice 1999, 1 360 faux billets en gourdes et 122 faux billets en dollars américains ont été retenus aux guichets de la BRH, soit respectivement des diminutions de 36 % et 30 % par rapport à l'exercice antérieur. Les activités de détection ont porté principalement sur les coupures de 50 gourdes, lesquels ont constitué 48 % du total des billets en gourdes saisis, et sur les coupures de 100 dollars (73 % du total en dollars saisi). Les faux billets en dollars américains ont représenté une faible part de l'ensemble des billets contrefaits saisis aux guichets de la BRH, soit 9 %.

VIII.2 Les chèques

Les opérations de la chambre de compensation

Le nombre de chèques en gourdes compensés par la BRH a été de 2 900 372 pour un montant de 55 796,8 MG (débit et crédit). Par rapport à l'exercice antérieur, ces chèques ont diminué en volume de 13 % contre un accroissement en valeur de 18 % des opérations. Le solde final de la compensation en gourdes s'est élevé à 3 346,5 MG.

Tableau 36 Résultat de la compensation en gourdes par mois
(exercice 1999)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Octobre 1998	4 243 145 588,85	4 243 145 588,85	250 323 718,69	250 323 718,69
Novembre	4 041 055 443,78	4 041 055 443,78	307 087 124,02	307 087 124,02
Décembre	5 326 258 466,38	5 326 258 466,38	293 481 658,34	293 481 658,34
Janvier 1999	4 345 932 365,27	4 345 932 365,27	276 785 824,93	276 785 824,93
Février	4 073 760 676,90	4 073 760 676,90	256 228 019,69	256 228 019,69
Mars	5 299 974 357,42	5 299 974 357,42	365 998 986,82	365 998 986,82
Avril	4 623 575 224,32	4 623 575 224,32	320 034 843,33	320 034 843,33
Mai	4 612 060 872,57	4 612 060 872,57	293 514 181,63	293 514 181,63
Juin	4 798 055 813,33	4 798 055 813,33	277 652 582,19	277 652 582,19
Juillet	4 781 910 826,85	4 781 910 826,85	286 630 436,66	286 630 436,66
Août	4 697 601 281,45	4 697 601 281,45	203 140 009,72	203 140 009,72
Septembre	4 953 544 631,84	4 953 544 631,84	215 657 140,23	215 657 140,23
Total	55 796 875 548,96	55 796 875 548,96	3 346 534 526,25	3 346 534 526,25

Tableau 37 Résultat de la compensation en gourdes par banque
(exercice 1999)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
BRH	6 846 120 791,87	7 641 826 495,08		795 705 703,21
BNC	3 123 493 172,33	3 538 297 484,34		414 804 312,01
Sogebank	9 190 988 560,12	8 463 461 482,93	727 527 077,19	
BPH	1 703 849 508,52	1 204 512 572,90	499 336 935,62	
BUH	5 686 020 504,76	4 252 507 395,09	1 433 513 109,67	
BIDC	2 021 783 600,24	2 289 152 096,80		267 368 496,56
Nova Scotia	2 050 078 604,86	1 972 227 868,49	77 850 736,37	
Citibank	4 589 721 865,16	4 884 069 314,46		294 347 449,30
Promobank	3 316 696 709,18	3 292 570 054,77	24 126 654,41	
Capital Bank	3 147 710 432,40	3 012 994 733,78	134 715 698,62	
Sogebel	596 850 249,95	736 372 421,39		139 522 171,44
BICH	18 267 060,96	18 013 143,52	253 917,44	
Unibank	8 241 946 032,87	8 475 532 408,49		233 586 375,62
Socabank	5 160 758 448,66	5 939 172 937,15		778 414 488,49
BMH	102 590 007,08	76 165 139,77	26 424 867,31	
Total	55 796 875 548,96	55 796 875 548,96	2 923 748 996,63	2 923 748 996,63

En dollars ÉU, les chèques compensés ont été au nombre de 104 859 pour un montant de 884,4 millions de dollars ÉU (débit et crédit). Le solde final de la compensation en dollars s'est élevé à 192,7 millions de dollars ÉU.

Tableau 38 Résultat de la compensation en dollars par mois
(exercice 1999)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Octobre 1998	65 336 243,27	65 336 243,27	11 069 451,42	11 069 451,42
Novembre	59 197 048,05	59 197 048,05	9 465 619,26	9 465 619,26
Décembre	68 404 684,48	68 404 684,48	11 240 225,41	11 240 225,41
Janvier 1999	52 768 597,80	52 768 597,80	7 637 812,45	7 637 812,45
Février	62 020 631,19	62 020 631,19	9 946 973,16	9 946 973,16
Mars	85 787 567,56	85 787 567,56	15 818 423,26	15 818 423,26
Avril	78 771 594,19	78 771 594,19	12 402 720,97	12 402 720,97
Mai	90 084 487,84	90 084 487,84	16 327 510,79	16 327 510,79
Juin	81 556 598,21	81 556 598,21	19 905 129,45	19 905 129,45
Juillet	79 235 954,54	79 235 954,54	16 744 787,36	16 744 787,36
Août	78 714 663,98	78 714 663,98	31 060 572,31	31 060 572,31
Septembre	82 605 416,40	82 605 416,40	31 104 639,48	31 104 639,48
Total	884 483 487,51	884 483 487,51	192 723 865,32	192 723 865,32

Tableau 39 Résultat de la compensation en dollars par banque
(exercice 1999)

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
BRH	42 632 378,21	19 613 200,67	23 019 177,54	
BNC	12 660 078,08	17 401 142,15		4 741 064,07
Sogebank	91 289 031,58	152 681 427,75		61 392 396,17
BPH	8 950 651,41	12 215 246,79		3 264 595,38
BUH	126 407 689,03	88 951 113,76	37 456 575,27	
BIDC	41 131 230,87	44 531 985,06		3 400 754,19
Nova Scotia	26 730 973,24	31 793 207,15		5 062 233,91
Citibank	93 368 021,22	92 665 539,70	702 481,52	
Promobank	80 751 854,99	66 347 780,72	14 404 074,27	
Capital Bank	56 345 063,70	108 754 929,98		52 409 866,28
Sogebel	3 849 363,02	6 687 249,64		2 837 886,62
BICH	-----	-----	-----	-----
Unibank	142 006 798,54	137 253 999,86	4 752 798,68	
Socabank	155 722 368,81	104 367 816,49	51 354 552,32	
BMH	2 637 984,81	1 218 847,79	1 419 137,02	
Total	884 483 487,51	884 483 487,51	133 108 796,62	133 108 796,62



Au cours de l'exercice, la BRH a prélevé sur les chèques compensés des frais s'élevant respectivement à 1,4 MG et 10,4 mille dollars ÉU, à raison de cinquante centimes de gourde par chèque libellé en gourdes et dix centimes de dollar par chèque libellé en dollars. Ces frais ont constitué des revenus pour la BRH.

La mise en application du système de standardisation des chèques à partir du premier juillet 1999 a entraîné le rejet par la BRH des chèques non standardisés encore en circulation après ladite date. Ainsi, les chèques refusés quotidiennement par le lecteur/trieur de chèques au cours des trois derniers mois de l'exercice ont été au nombre de 2 250 en juillet, 1 598 en août et 269 en septembre. Il est probable que d'ici le deuxième trimestre de l'exercice 2000, la tendance évoluera vers zéro.

VIII.3 Dépôts et tirages des banques commerciales

Les dépôts des banques commerciales effectués par chèques en gourdes et en dollars américains aux guichets de la BRH se sont chiffrés respectivement à 3 934 492 183,96 gourdes et 53 462 744, 67 dollars ÉU. La BRH a également reçu des dépôts en espèces pour des montants de 3 152 507 093,00 gourdes et 249 164 597,00 dollars ÉU en provenance des banques commerciales durant l'exercice.

Au cours de l'année, les tirages des banques commerciales sur leurs comptes détenus à la BRH ont été respectivement de 2 158 605 650,00 gourdes et 6 050 000,00 dollars ÉU. Les tirages en gourdes ont accusé une augmentation de 46 % tandis que ceux en dollars américains ont enregistré une diminution de 42 % par rapport à l'année fiscale précédente.

VIII.4 Services à l'État

Banquier de l'État

Le paiement des chèques constitue l'une des principales activités du Service des Guichets de la BRH. Au cours de l'exercice, les chèques du Trésor public payés aux guichets de la banque ont atteint un montant de 3 406 065 148,63 gourdes, soit une augmentation de 13 % par rapport à 1998.

Gardien de titres

Selon les dispositions de l'article 39 de sa loi organique, la BRH a la garde des titres appartenant à l'État et aux Institutions et Collectivités publiques. Les activités menées par la banque au cours de l'exercice 1999, dans le contexte de la mise en œuvre de cette mission, se résument à une entrée et trois sorties de titres résultant du recouvrement de créances sur certains clients de l'ex-BNDAI²⁵.

Obligations réseau routier

Il s'agit de droits perçus pour compte des autorités fiscales par les guichets de la BRH situés à la frontière de Malpasse, entre Haïti et la République Dominicaine. Ces taxes sont réclamées des voyageurs traversant la frontière, à raison de 25 gourdes par voyageur haïtien et 10 dollars ÉU par voyageur étranger. Comparativement à l'exercice antérieur, une augmentation de 5 % a été enregistrée au niveau des revenus provenant de ces obligations. Les droits de 25 gourdes perçus au cours de cette année accusent un montant de 960 100,00 gourdes et ceux de 10 dollars ÉU, une valeur équivalente de 1 427 858,29 gourdes.

Caissier de l'État

La BRH assume cette fonction que lui confie également sa loi organique en gérant les comptes de l'État, en particulier le Compte Général du Trésor dans lequel sont déposées les ressources destinées à couvrir les dépenses publiques.

²⁵ Banque Nationale de Développement Agricole et Industriel.

En 1999, la Direction du Contrôle du Crédit, à travers les six guichets de la BRH localisés dans différents bureaux de l'Administration Générale des Douanes (ceux du port, de l'aéroport et du poste frontalier de Malpasse), de la Direction Générale des Impôts (ceux de la DGI centrale et de l'Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal - UGCF) et au siège central même de la BRH, a effectué les transactions et opérations suivantes :

- a) Validation et traitement d'un total de 328 046 documents de perception, soit 57 086 bordereaux de douane et 270 960 avis de cotisation de la DGI.
- b) Ventilation des recettes collectées, par bureau de perception, en recettes internes et douanières.
- c) Inscription de montants appropriés aux comptes suivants du secteur public :

✓ Trésor public	un montant de 5 451,5 MG
✓ CST ²⁶	un montant de 290,8 MG
✓ CFGDCT ²⁷	un montant de 157,8 MG
✓ 210 CL ²⁸	un montant de 71,7 MG
- d) Transmission à la Direction Générale des Impôts, à l'Administration Générale des Douanes et au Ministère de l'Économie et des Finances de rapports périodiques indiquant les ressources disponibles pour les dépenses du Trésor.

La Direction du Contrôle du Crédit a également exécuté au cours de l'exercice quatre cent soixante dix-neuf (479) ordres de virement représentant des avances sur comptes courants à partir du compte du Trésor public pour un montant total de 1 783 689,80 gourdes.

IX. EFFORTS LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

IX.1 De l'utilisation des opérations de change par la BRH

Les crises financière et politique des années 1991-1994 ont vu le taux de change subir une brutale détérioration. La gourde a perdu plus de deux tiers de sa valeur. Cette situation a porté l'Autorité monétaire à mettre en œuvre, à partir du milieu de la décennie, de nouveaux instruments de politique monétaire en vue de contrôler la liquidité et de stabiliser le taux de change (interventions sur le marché des changes et bons BRH). Parallèlement, de nouvelles règles prudentielles ont été prises pour garantir la stabilité et la solvabilité du système bancaire.

En 1999, les interventions de la Banque centrale sur le marché des changes ont été utilisées essentiellement :

- a. comme instrument complémentaire de régulation de la liquidité bancaire, notamment en période de pression sur les taux;
- b. pour manifester une présence active de l'institution sur le marché des changes.

Cette nouvelle dynamique dans le processus d'intervention a permis à la BRH d'atteindre des objectifs généraux que l'on peut définir comme suit :

²⁶ Comptes spéciaux du Trésor.

²⁷ Contribution au fonds de gestion et de développement des collectivités territoriales.

²⁸ Comptes des collectivités locales.

- ✓ Disposer de taux effectifs, donc de cotations reflétant les conditions réelles du marché.
- ✓ Augmenter l'efficacité de ses interventions de par leur caractère imprévisible; en principe, l'impact d'une opération de change de la Banque centrale est d'autant plus important que l'action est non anticipée par le système.
- ✓ Permettre à la BRH de ne pas subir passivement le marché, mais d'être un acteur actif au même titre que tous les autres intervenants.

On peut regrouper les interventions menées par la BRH sur le marché des changes en 1999 sous trois rubriques distinctes :

- ✓ interventions d'orientation
- ✓ interventions de routine
- ✓ interventions pour compte de la clientèle

Les interventions d'orientation

Sous cette rubrique se retrouvent les opérations de change destinées à corriger des situations de marché caractérisées par une flambée des taux et des attaques spéculatives contre la gourde jugées destabilisatrices par l'Autorité monétaire. De ce fait, ces interventions sont ponctuelles. Elles ont lieu selon le besoin et ont pour but essentiellement de concourir à la stabilité du taux de change.

Les interventions de routine

Ces interventions sont plus régulières et visent quatre objectifs spécifiques :

- ✓ Affirmer la présence de la BRH sur le marché des changes dans les deux sens (à l'achat et à la vente).
- ✓ Renforcer le contact des *traders* de l'institution avec les autres opérateurs de change.
- ✓ Approfondir la connaissance du marché acquise par les *traders* de la BRH afin de développer chez eux des habitudes de négociation, de "flair", qui leur permettent de se tenir au courant de toutes évolutions du taux, donc des cotations en cours sur le marché.
- ✓ Banaliser les actions menées par la Banque centrale sur le marché des changes, dans le sens de leur enlever leur caractère exceptionnel.

Les interventions pour compte de la clientèle

Sous cette rubrique se regroupent les interventions qu'en sa qualité de banquier de l'État la Banque centrale effectue pour compte d'entités publiques ou parapubliques. Ces dernières disposent à la BRH de comptes libellés en gourdes. Lorsque le besoin se fait sentir, elles s'adressent à la Banque centrale pour l'acquisition de devises. Celle-ci puise alors le montant approprié de leurs comptes afin d'obtenir sur le marché la monnaie étrangère demandée. Ainsi, ces interventions prennent un caractère ponctuel et permettent à l'institution de répondre aux besoins de sa clientèle sans avoir à prélever le montant équivalent des réserves officielles. Une telle politique a permis à la BRH de se constituer un niveau de réserves nettes de change jamais atteint auparavant (218,3 millions de dollars ÉU au 30 septembre 1999).

L'importance grandissante en Haïti des transactions en devises a rendu nécessaire l'existence d'un corpus de règles admises et respectées par l'ensemble des participants au marché des changes. La position privilégiée de la BRH en tant que régulateur du système bancaire et intervenant à part entière sur le marché des changes lui a permis de prendre l'initiative de la définition de procédures devant déterminer les conditions de règlement des conflits et assurer le respect par les intervenants au marché des principes de transparence et d'équité.

Au terme d'une longue concertation, laquelle a été étendue à tous les partenaires concernés, le **Code de Déontologie du Marché des Changes** a vu le jour le 10 juin 1999 dans les locaux de la BRH. Ce document sert désormais de cadre de référence pour toutes les opérations de change réalisées en Haïti. Il fait actuellement l'objet d'une période de validation avant son adoption définitive, prévue pour le 1er octobre 1999.

IX.2 Gestion des avoirs extérieurs de la BRH

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale permettent d'amortir les chocs que subit la balance des paiements. Ils sont utilisés dans le cadre d'opérations sur le marché des changes pour atténuer les variations trop prononcées de la gourde vis-à-vis du dollar ÉU. Ils sont passés de 239 millions de dollars ÉU en septembre 1998 à 275 millions de dollars ÉU en septembre 1999, soit une hausse de 15%. Par comparaison, ils s'élevaient à 31 millions de dollars ÉU en décembre 1994, 163 millions en septembre 1996 et 202 millions en septembre 1997.

La hausse enregistrée dans la valeur du portefeuille en devises de la BRH à la fin de l'exercice 1999 s'explique par les achats nets de dollars effectués par la banque sur le marché des changes, par les décaissements nets de la coopération externe et, dans une moindre mesure, par les intérêts gagnés sur les placements à l'étranger, lesquels ont totalisé 13,1 millions de dollars ÉU en 1999.

Composition des avoirs extérieurs

Les avoirs extérieurs bruts de la BRH sont constitués en grande majorité de dépôts à vue libellés en dollars ÉU et d'instruments obligataires à court/moyen terme des marchés monétaire et financier américains.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice, une restructuration générale du portefeuille de la BRH a été effectuée en vue d'en accroître le rendement à la limite du niveau de risque faible imposé par le statut de banque centrale. Ainsi, 25 % du portefeuille ont été alloués à des titres obligataires d'entreprises tels que des obligations de sociétés privées (*corporate bonds*), des titres émis en représentation de créances (*asset-backed securities*) et des titres émis en représentation de créances hypothécaires (*mortgage-backed securities*). Tous les titres retenus sont de notation A à AAA.

Les 75 % restants du portefeuille ont fait l'objet de placements constitués pour l'essentiel de bons d'agences fédérales et du Trésor américains et d'opérations de prise en pension (*repurchase agreements ou REPOS*). Les maturités maximales permises ont été allongées à cinq ans pour les titres du Trésor américain et à trois ans pour les titres d'entreprises. En septembre 1999, ces titres à court/moyen terme totalisaient 142,72 millions de dollars ÉU contre 137,33 millions en octobre 1998, soit une croissance de 4 %.

Dans ce même ordre d'idées, il a été décidé de vendre, le 17 juin 1999, le stock d'or de la BRH placé à la Chase Manhattan Bank. Le produit de cette vente (4,8 millions de dollars ÉU) a été transféré sur le compte *REPOS* que détient la BRH à la *Federal Reserve Bank* de New York. La Banque centrale dispose toutefois d'un reliquat d'or de 1 307,53 onces à la Fed.

La BRH a également ouvert un nouveau compte de transaction à la Citibank, le CILR (*CitiFunds Institutional Liquid Reserves*), susceptible d'aider à l'amélioration de sa gestion de trésorerie. Celle-ci s'effectue à l'aide d'un modèle dont l'efficacité est reconnue en matière de finance corporative. Au 30 septembre 1999, ce compte accusait un solde de 7,79 millions de dollars ÉU.

Les avoirs exprimés en DTS (droits de tirage spéciaux) détenus en compte courant au Fonds Monétaire International s'élevaient à 0,67 million de dollars ÉU en septembre 1999 contre 0,54 million en octobre 1998.

Aucune modification n'a été effectuée par la Banque centrale en ce qui a trait aux avoirs en devises domiciliés à la BLADDEX²⁹.

Le tableau suivant résume la position de réserves de change brutes de la BRH.

²⁹ Banque Latino-Américaine d'Exportations (Panama).

Tableau 40 Ventilation des réserves de change brutes selon le lieu de détention
(en millions de dollars ÉU)
(exercice 1999)

	Sept. 98	Déc. 98	Mars 99	Juin 99	Sept. 99
DTS (Droits de tirage spéciaux - FMI)	0,53	0,76	0,3	0,63	0,67
CILR (Citi Institutional Liquid Reserves)	--	--	--	--	7,8
Stock d'or	5,81	5,69	5,55	0,34	0,39
Cessions en pension (REPOS)					
Fed	54,73	77,5	108,6	144	114,6
Citibank N.A.	39,91	35,56	22,86	16,14	8,04
Total	94,64	113,06	131,46	160,14	122,64
Titres à court terme					
Citibank Global Asset Management	50,02	50,55	51,13	51,49	71,38
Wood, Struthers and Winthrop	86,66	87,79	88,72	70,56	71,34
Total	136,68	138,34	139,85	122,05	142,72
Autres	0,68	0,7	0,81	0,83	0,83
Balance au caveau (chambres fortes BRH)	0,97	1,47	0,82	0,81	0,43
Total des réserves brutes de la BRH	239	260	279	285	275

Orientation de la gestion des réserves

Les critères régissant la gestion du portefeuille de la BRH sont, par ordre d'importance : (i) la sécurité ou la préservation du capital, (ii) la liquidité et (iii) la rentabilité.

i) La préservation du capital

Le risque de perte en capital est limité par la maturité des titres détenus. Le risque de faillite (*default risk*) est pratiquement inexistant pour les titres du Trésor et d'agences fédérales américains. De même, l'excellente notation exigée par la BRH des titres d'entreprises (de A à AAA) rend très limité le risque qui en découle.

ii) La liquidité

Les devises détenues par la BRH font l'objet de placements à court/moyen terme sur le marché monétaire américain. Les titres mis en pension au jour le jour (*overnight repurchase agreements*) sont des placements quotidiens. Le marché monétaire américain est très liquide, et les titres détenus peuvent être cédés avant maturité. Les DTS détenus par la BRH lui garantissent une liquidité qui n'est assortie d'aucune conditionnalité.

iii) La rentabilité

La maximisation de la rentabilité est soumise à la contrainte de préservation du capital et également à celle du maintien de la liquidité du portefeuille. D'où la rentabilité relativement limitée du portefeuille de la BRH, étant donné que la recherche d'une rémunération plus élevée équivaldrait automatiquement à soumettre ce dernier à un risque plus grand.

X. ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN

X.1 Succursale du Cap-Haïtien et Musée de la Monnaie

La BRH a entamé au cours de l'exercice les démarches visant à la mise sur pied au Cap-Haïtien de sa première succursale régionale. La réalisation de ce projet participe de l'ensemble des activités de célébration du 20e anniversaire de la banque, survenu le 17 août 1999. Elle répond également à la nécessité d'accompagner et de faciliter la dynamique de déploiement des services bancaires dans le département du Nord. Dans une première phase - vers la fin du premier trimestre de l'exercice 2000 -, la succursale sera installée provisoirement à l'étage de l'immeuble BNC au Cap-Haïtien.

La deuxième phase du projet prévoit d'importants travaux de restauration de la bâtisse qui, dans le temps, logeait la Maison Altiéri³⁰. L'immeuble rénové logera, en plus de la succursale de la BRH proprement dite, une section du Musée de la Monnaie consacrée à la période allant de l'arrivée des Européens à Hispaniola en 1492 à la mort du roi Henry Christophe en 1820 et, également, un Centre de Documentation et de Recherches sur les activités de monnayage menées au cours de cette période.

X.2 Site Internet BRH rénové

La BRH, désireuse de promouvoir la transparence et une culture de l'information économique et financière, a entrepris, vers la fin de l'exercice, de rénover son site Internet. Ce *website* modernisé se veut une source riche et actualisée d'informations pouvant intéresser aussi bien le secteur académique que les agents économiques en quête d'une meilleure compréhension de l'environnement conditionnant leurs activités. Les chercheurs, tant en Haïti que partout dans le monde, souhaitant des statistiques détaillées sur l'économie haïtienne en général, et sur le système financier en particulier, seront bien servis.

Le lancement du nouveau site au www.brh.net est prévu pour le début de l'exercice 2000. On y trouvera des informations concernant les indicateurs macroéconomiques (le taux de change, l'évolution de l'inflation, etc.), la supervision bancaire, les publications périodiques de la BRH (*Indicateurs Économiques et Financiers*, *Bulletin Statistique*, *Rapport Annuel*), les circulaires, les actions entreprises par la Banque centrale en vue d'un passage sans problèmes à l'an 2000, tant au sein de l'institution elle-même que dans le système financier. L'internaute intéressé trouvera aussi des analyses ponctuelles sur la situation macroéconomique et l'état de la conduite de la politique monétaire, en termes d'objectifs intermédiaires, d'objectifs finals et des instruments utilisés. Les publications de la banque seront placées sur le site aussitôt qu'elles seront prêtes pour l'impression. Des liens vers les sites d'autres banques centrales de la région seront également disponibles.

X.3 Activités de développement technologique

Au cours de l'exercice 1999, par décision du Conseil d'Administration de la BRH, le Service Informatique, qui dépendait jusqu'alors de la Direction Administrative, a été détaché de celle-ci pour devenir la Direction Information et Technologie (DIT). Cette consécration de l'importance institutionnelle du secteur technologique au sein de la Banque centrale a permis à la nouvelle direction de mieux assurer le développement, la

³⁰ La Maison Altiéri est la bâtisse occupant l'îlot formé par les rues 16/17 A et 16/17 B au Cap-Haïtien. Elle tire son nom de son ancien propriétaire, un instituteur d'origine corse émigré dans cette ville vers la fin du XIXe siècle, qui établit en 1885 le magasin dénommé "La Maison Altiéri & Co". Ce fut un établissement commercial très bien achalandé qui offrait également un service bancaire. D'inspiration victorienne, l'édifice, dont la BRH a fait l'acquisition, est un amalgame des goûts américain et européen mélangés au style dit "gingerbread" (ornements en dentelles de bois rappelant les frises des cases paysannes).

cohérence et le contrôle des moyens informatiques dont dispose la BRH, tout en veillant au maintien ininterrompu d'activités de service au bénéfice des autres directions et du système financier. Parallèlement, toutes les ressources nécessaires ont été mobilisées en vue de faciliter le passage sans heurt à l'an 2000 des systèmes informatiques tant des banques commerciales que de la BRH elle-même.

La DIT est composée de cinq services : Recherche et Développement, Opérations et Production, Administration et Sécurité, Réseaux et Télécommunications, Électrotechnique.

Le Service Recherche et Développement a comme tâches principales l'analyse, le développement, l'entretien et l'amélioration des applications institutionnelles et sectorielles. Il élargit et maintient l'expertise technique de la DIT dans les domaines des méthodologies de développement, des outils de génie logiciel et des moyens d'accès aux informations.

Le Service Opérations et Production s'occupe essentiellement de la mise en production, du suivi et de l'entretien des diverses applications utilisées au sein de la banque. Il développe et maintient l'expertise technique de la DIT en ce qui concerne les applications en question.

Le Service Administration et Sécurité a la charge de la sécurité du processus de développement et d'entretien des applications. Il s'assure qu'aucun code non autorisé n'a été introduit dans le système informatique de la banque et que l'accès aux codes-sources reste contrôlé. Il contrôle les différentes versions de logiciels développés à l'interne. Il s'occupe du suivi du matériel informatique (de l'achat à la mise à la retraite), de l'application effective des procédures, de la mise à jour régulière du parc informatique et de l'inventaire de la Salle des machines.

Le Service Réseau et Télécommunications planifie l'évolution de la technologie à la BRH. Il gère et administre les ordinateurs et les réseaux de la banque. Pour ce faire, il maintient et développe l'expertise technique de la DIT pour l'ensemble des plates-formes supportées (c'est-à-dire les systèmes d'exploitation gérés par la DIT), dans le domaine des réseaux, des logiciels d'exploitation et des matériels.

Le Service Électrotechnique planifie l'évolution des équipements électromécaniques de la BRH et en assure la gestion, l'opération et l'entretien. Il maintient et développe l'expertise technique de la DIT dans le domaine des courants faibles (utilisés surtout par les ordinateurs), des équipements de duplication (photocopieuses) et des équipements électroniques relatifs à la sécurité.

X.3.1 Les interventions sectorielles

Au cours de l'exercice fiscal, la DIT a réalisé un nombre important d'interventions sur plusieurs fronts, dans un contexte de poursuite du programme de modernisation technique entrepris à la BRH depuis le milieu de la décennie.

X.3.1.1 Direction de la Caisse

Services des Guichets et des Comptes Courants

En septembre 1999, un nouveau module a été ajouté au logiciel des Guichets et des Comptes Courants afin de le mettre en mesure d'assurer de manière automatique la réception des données recueillies par le système de compensation automatisée et la mise à jour des comptes pour lesquels des chèques ont été reçus via la compensation interbancaire.

Le projet de compensation automatique

La standardisation des chèques a été finalisée au cours du mois de février 1999. Depuis mars 1999, la BRH a mis en place un système qui permet non seulement d'imprimer les chèques à fournir à ses clients mais aussi d'en gérer la séquence.

De même, il a été installé à la Direction de la Caisse un lecteur/trieur de chèques qui, conjointement avec le logiciel Primelimage, permet non seulement de trier automatiquement les chèques de la compensation interbancaire, mais aussi d'en photographier le recto et le verso et d'en lire la ligne MICR³¹ afin de la stocker dans une base de données. Ces dernières, et en particulier la portion qui concerne les comptes domiciliés à la BRH, sont envoyées de manière électronique vers le système des Guichets et des Comptes Courants, ce qui permet la mise à jour automatique des comptes, sans besoin d'intervention humaine. Cette réalisation représente un pas supplémentaire dans le processus d'automatisation complète de la compensation, lequel prévoit la lecture des informations de la ligne MICR des chèques à partir de lecteurs placés dans chacune des banques du système financier avant d'aboutir à la BRH.

La Caisse et le passage à l'an 2000

Le logiciel des Guichets et des Comptes Courants a fait l'objet de tests approfondis réalisés durant le mois de juillet 1999 d'un commun accord avec les différents utilisateurs du système afin d'en établir la compatibilité avec le passage à l'an 2000. En septembre 1999, tous les rapports où la partie "année" des dates était affichée avec deux chiffres ont été corrigés pour montrer les quatre caractères enregistrés par la base de données.

X.3.1.2 Direction de l'Administration

Service de la Comptabilité

Durant l'exercice fiscal 1999, la banque a acquis la version 7 du logiciel comptable CODA-Financials ainsi que la version 5 du générateur de rapports IMPROMPTU. Les tests effectués par les utilisateurs et le staff de la DIT ont confirmé la conformité de ces deux produits avec les exigences techniques d'une transition sans problèmes vers l'an 2000.

Service des Ressources Humaines

La nouvelle version du logiciel de Gestion des Ressources Humaines a été mise en production cette année. Cette version, compatible avec le passage à l'an 2000, offre de nouvelles fonctionnalités aux utilisateurs dans la gestion de la paye (*payroll*), des prêts et avances, de la formation, des missions et des dons.

X.3.1.3 Direction des Affaires Internationales

Service des Opérations Internationales

Le logiciel SWIFT³² a été mis à jour avec la version 4.0. Avant d'être mise en production, la satisfaction par cette dernière des normes de passage à l'an 2000 a été testée par les utilisateurs avec l'aide technique de la DIT. Ces travaux ont été réalisés à partir d'un site de test mis à la disposition de ses clients par la compagnie du même nom.

De même, le logiciel CITICASH a été soumis avec succès aux mêmes types de tests.

³¹ Magnetic Ink Character Recognition.

³² Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication.

Service de la Dette Externe

Le logiciel de gestion de la dette externe, SYGADE, est passé en avril 1999 à une version supérieure plus complète et fonctionnant sous Oracle. Elle est actuellement à utilisateurs multiples.

X.3.1.4 Direction de la Supervision des Banques

Le projet *Système d'informations financières*

Ce projet a été mené en deux étapes parallèles afin de mieux tenir compte des nouveaux besoins identifiés au sein du système bancaire.

La première étape doit permettre aux banques d'avoir un accès direct et sécurisé à quatre modules (ou sous-programmes) :

- ✓ la gestion des états de compte (application de gestion des Guichets et des Comptes Courants)
- ✓ la gestion du taux de change
- ✓ la centrale des risques
- ✓ la centrale des impayés

La seconde étape généralise le projet AIBIF³³ en tenant compte des nouvelles règles prudentielles, particulièrement celles portant sur la propriété croisée. Elle propose une standardisation de tous les rapports reçus des banques commerciales et des états financiers produits par la BRH pour ses différents partenaires.

Ce projet a été placé en première priorité par le Conseil d'Administration. L'objectif est d'aboutir à un système intégré de gestion des informations financières capable de fournir à l'Autorité monétaire les éléments nécessaires à des prises de décision opportunes.

X.3.2 Projets techniques

Réseau électrique

La BRH, dans son souci de répondre à la nécessité de se garantir une alimentation ininterrompue en énergie électrique, continue d'utiliser un montage constitué par deux groupes électrogènes, l'un à démarrage manuel (350 kVA), l'autre totalement automatisé (960 kVA). Deux onduleurs (communément appelés *UPS*³⁴) montés en parallèle continuent également d'alimenter les prises secourues destinées à assurer de manière permanente l'autonomie électrique des équipements sensibles de l'institution. Ainsi, les ordinateurs de la banque peuvent continuer à fonctionner pendant plus d'une heure même en cas d'arrêt de l'un des onduleurs.

L'acquisition de nouveaux bâtiments réaménagés et destinés, notamment, à loger le Service des Archives et le Bureau des Fonds de pension, a nécessité l'installation de nouvelles lignes (secourues par onduleur et non secourues) afin d'assurer l'alimentation continue de ces locaux.

Une dérivation électrique secourue par onduleur a été également mise en place à la Douane de Port-au-Prince où de nouveaux équipements (principalement des ordinateurs) ont été installés dans le cadre du projet de réaménagement des guichets externes de la BRH.

³³ Automatisation des Interfaces avec les Banques et les Institutions Financières.

³⁴ Uninterruptible Power Supply.

La nouvelle succursale du Cap-Haïtien sera dotée d'une génératrice de 185 kW en vue de parer aux coupures de l'Électricité d'Haïti. Un onduleur de 30 kVA y assurera l'alimentation des équipements sensibles.

Réseau téléphonique CENTREX

Le réseau téléphonique de la BRH, géré par le logiciel CENTREX, n'a pas connu de grands changements en 1999. Très peu de pannes ont été enregistrées, et elles ont été réparées dans des délais acceptables par les techniciens de la compagnie nationale de téléphone, la TELECO.

Les systèmes de messagerie vocale et de *paging* interne ont continué à fonctionner normalement, facilitant les échanges entre les utilisateurs. Le système de "Fax sur demande" est alimenté de façon régulière à la satisfaction des principaux demandeurs, les banques commerciales.

Réseau Interne

Une priorité du secteur technologique au sein de la BRH a consisté à s'assurer du passage sans difficultés au 1er janvier 2000 des logiciels d'exploitation et des matériels utilisés au sein de l'institution. Les informations recueillies à l'aide de logiciels installés sur le réseau ont permis d'apporter toutes les corrections nécessaires à l'atteinte d'un tel objectif.

La stratégie adoptée au niveau de la Direction Information et Technologie a été de mettre au rancart tous les postes de travail (ordinateurs personnels) ayant des microprocesseurs 486, de corriger ceux dotés de Pentium 75 MHz et de veiller que tout nouveau matériel acquis soit compatible avec le passage à l'an 2000. Dans le cas des systèmes d'exploitation, tous les postes de travail dotés de Windows 95 ont été mis à jour. Ceci a été réalisé avec l'aide de *patches* (programmes de mise à jour) rendus disponibles sur l'Internet par la firme américaine Microsoft. Tout nouvel ordinateur acquis sera doté du système d'exploitation Windows NT 4.0 Workstation et du correcteur de logiciel Service Pack 4.

De même, il a été prévu de corriger le système d'exploitation Novell 3.12 avec des *patches* disponibles sur l'Internet. La décision de mettre Novell à jour au lieu d'acquérir la dernière version a été motivée par le fait que ce système d'exploitation sera mis au rebut pour être remplacé par Windows NT 4.0 au cours du premier trimestre de l'exercice 2000. L'idée est d'avoir un seul système d'exploitation installé sur le réseau interne de façon à diminuer le nombre de protocoles (programmes de communication) installés sur les ordinateurs et à accélérer les échanges entre utilisateurs.

L'installation du logiciel Back Office 4.0 a permis de corriger les problèmes identifiés au niveau des serveurs dotés de systèmes d'exploitation NT. Pour être conformes aux exigences de la transition vers l'an 2000, tous les serveurs fonctionnant avec NT 3.51 comme système d'exploitation ont été mis à NT 4.0 et Service Pack 4, comme recommandé par la compagnie Microsoft. Cette mise à jour a permis de standardiser l'environnement informatique de la banque et permettra aussi à l'avenir de mieux cibler la formation des techniciens en matière d'information et de technologie.

Système de gestion

Le plan informatique préparé pour l'exercice 1999 a prévu d'acquérir des outils qui permettraient de contrôler la performance du réseau et l'automatisation de certaines tâches. À cet égard, la mise en service du HP Advisor a permis aux techniciens du Service Réseau et Télécommunications, d'une part, de sortir des rapports statistiques concernant notamment le ratio d'utilisation du réseau interne et, d'autre part, de se rendre compte de la nécessité de maîtriser les espaces alloués aux données des utilisateurs sur les serveurs. En ce sens, l'acquisition du logiciel NTP Quota Manager a rendu possible une meilleure gestion, menée en collaboration avec les utilisateurs, de ces espaces de stockage. L'implantation d'un ordinateur d'administration de fichiers (*file server*) devra permettre un contrôle global et sûr de toutes les informations produites par les utilisateurs.

Messagerie électronique

Conformément au plan informatique, la banque a acquis la dernière version du logiciel Exchange Server, utilisé pour gérer la messagerie électronique afin d'accommoder certains besoins au niveau de l'Intranet. Actuellement, la version utilisée est la 5.5, qui est conforme au passage à l'an 2000.

Internet

Le déploiement de l'Internet à l'intérieur de la BRH a bénéficié d'une attention particulière de la part du Conseil d'Administration. L'institution s'est donnée en 1999 la capacité de fournir des services Internet, sans but lucratif. Ce statut, qu'elle a obtenu depuis décembre 1997, lui permet à présent d'offrir l'accès à l'autoroute de l'information à plus de 214 utilisateurs. Il est prévu d'augmenter à soixante le nombre de lignes téléphoniques réservées à l'Internet afin de desservir un nombre encore plus grand d'internautes. De même, la configuration de la plupart des ordinateurs d'accès a été modifiée; le système d'exploitation LINUX a remplacé Windows 95. L'avantage de ce changement est significatif puisque chaque utilisateur dispose maintenant d'un compte personnalisé lui permettant un accès direct aux services de base offerts par le système.

Réseau télématique financier

La BRH a entrepris depuis l'exercice précédent la mise en œuvre d'un réseau externe (*WAN ou Wide Area Network*) destiné à faciliter un meilleur flux d'informations entre les différents partenaires du système bancaire. Au cours de l'exercice 1999, elle a chargé la firme SOFRECOM d'établir une tarification devant conditionner tant sa propre utilisation que celle de ses clients (les banques commerciales). L'étude a porté sur les points suivants : état de la demande, analyse des investissements, analyse des coûts d'exploitation et mise au point des scénarios de tarification. Elle devrait permettre à la BRH de négocier avec la TELECO une tarification appropriée de l'utilisation du réseau, en tenant compte des investissements consentis par celle-là ainsi que des coûts d'exploitation et d'entretien supportés par celle-ci.

Le scénario retenu a considéré un ensemble de paramètres, dont le besoin d'une subvention importante de la part des utilisateurs (les banques commerciales), sans perdre de vue l'objectif visant à faciliter la mise en place d'infrastructures nécessaires aux échanges en temps réel d'informations entre les centres informatiques des banques de la place, d'une part, et, de l'autre, entre ceux-ci et celui de la BRH.

X.3.3 Le projet *PASSAGE À L'AN 2000*

La gestion des conditions de passage de la BRH et du système bancaire à l'an 2000 a constitué le projet technologique le plus important de la banque en 1999. Dans le cas de la BRH elle-même, ce projet a mobilisé des ressources importantes utilisées pour la réalisation des quatre étapes suivantes :

- ✓ conscientisation du personnel de la BRH
- ✓ inventaire, planification et analyse d'impact
- ✓ tests et corrections
- ✓ plan de contingence et de recouvrement

Étape 1 : Conscientisation du personnel de la BRH

Le Conseil d'Administration a voulu s'assurer que tout le personnel de la banque était bien imbu de tous les aspects du problème ainsi que de l'impact possible du bogue sur la capacité de l'institution de

travailler normalement à partir du 1er janvier 2000. En ce sens, une équipe de projet a été constituée avec des représentants de la DIT et d'autres directions de l'institution. Elle a organisé des séances de sensibilisation pour tous les employés.

Étape 2 : Inventaire, planification et analyse d'impact

L'équipe de projet a réalisé un inventaire exhaustif des logiciels, du matériel et de tous les autres équipements sensibles aux dates. Avec l'approbation du Conseil, elle a ensuite établi une classification des matériels et équipements selon le degré de risque encouru : critique, important et utile. Pour mémoire, ont été classés "critiques" les matériels, logiciels et équipements indispensables au fonctionnement normal de la banque. Cette classification a permis la mise en œuvre d'un calendrier de projets accordant naturellement la priorité aux applications et matériels jugés critiques.

Étape 3 : Tests et corrections

Toutes les applications critiques ont été corrigées et testées entre janvier et août 1999, en dépit de l'assurance donnée par les fournisseurs de la BRH de la conformité de la quasi-totalité des équipements (logiciels et matériels) aux exigences du passage à l'an 2000. La BRH a pu ainsi s'assurer de travailler dans un environnement technique susceptible de réaliser sans problème la transition vers le nouveau millénaire.

Étape 4 : Plan de contingence et de recouvrement

Pour prévenir toute discontinuité dans les opérations de la Banque centrale, l'équipe de projet, en collaboration avec toutes les directions, a élaboré un Plan de contingence qui doit permettre à l'institution de poursuivre son fonctionnement normal, même en cas d'indisponibilité du système d'information. Des tests de validité du Plan seront menés les 25 et 26 novembre, puis le 14 décembre 1999.

Supervision du système bancaire

Un "Comité de la BRH pour la supervision des banques" a été mis sur pied pour contrôler les démarches entreprises par le système bancaire en vue de passer le cap du 1er janvier 2000. Il a recommandé que toutes les banques commerciales mettent en place des procédures similaires à celles suivies par la Banque centrale. L'objectif était que ces établissements atteignent le stade de conformité dès août 1999. La DIT a mené auprès des banques deux séries de missions spéciales relatives au bogue de l'an 2000 afin de vérifier le plan de préparation, les tests et le plan de contingence appliqués par les institutions contrôlées par la BRH.

Participation au Comité multisectoriel

La BRH a constitué en janvier 1999 un comité regroupant des délégués des principaux secteurs de la vie nationale pour discuter des impacts possibles du bogue et échanger des informations sur l'avancement des travaux réalisés par chaque secteur représenté en vue de réussir le passage.

Les informations disponibles relatives aux travaux du comité ont été postées régulièrement par les responsables du projet sur le site Internet de la BRH (www.brh.net).

XI. PROJETS INTERNES

XI.1 La sécurité

Sécurité des programmes et des données

La gestion de la sécurité de l'information se révèle de plus en plus une activité fondamentale pour la banque. Elle est assurée à la DIT par le Service Administration et Sécurité qui a mis en place des contrôles internes destinés à limiter l'accès des modules à des utilisateurs bien spécifiques. Ainsi, des rapports relevant les tentatives d'accès non autorisés à certains programmes sont désormais disponibles. En août 1998, la BRH avait invité un expert en sécurité, M. Michel E. Kabay, à présenter une analyse de la sécurité de l'information. Il a par la suite remis un rapport détaillé sur la gestion de l'information au sein de la banque ainsi que 194 recommandations pour son amélioration. Cette démarche a permis de réaliser d'autres progrès en la matière.

Une quarantaine de recommandations ont déjà été mises en œuvre au cours de l'exercice 1999. Citons entre autres : achat d'ouvrages spécialisés, obtention de licences pour des logiciels de sécurité (programme d'encryption PGP, logiciel de traduction pour la documentation automatique, etc.), formalisation du contrôle des programmes utilisés à la banque, utilisation d'un logiciel de support des utilisateurs (*Help Desk*), sécurisation des copies de relève (*backups*), installation de plusieurs lignes de téléphone indépendantes pour accès à l'Internet, consultation régulière des fournisseurs en vue de l'obtention systématique des *patches* (programmes de mise à jour) des logiciels de réseau, etc.

Une recommandation primordiale mise en œuvre à la BRH a consisté à obtenir des abonnements par Internet ou par courrier à des services de sécurité informatique. La banque s'est ainsi abonnée aux institutions suivantes :

- ✓ la firme américaine *Mc Affee* qui lui fournit régulièrement des informations et des solutions concernant tout virus susceptible de contaminer ses systèmes informatiques. À travers *Mc Affee*, la BRH a aussi accès aux mêmes types d'informations en provenance du "Centre de surveillance des virus", un organisme américain mixte (secteurs public et privé);
- ✓ le "Service de notification des problèmes et solutions de sécurité" (CERT-CC)³⁵ qui lui fournit des informations concernant les virus et les fraudes en cours dans le monde informatique. Particulièrement, ce service permet le dépistage des nouvelles techniques utilisées par les pirates informatiques (*hackers*);
- ✓ la NCSA³⁶ qui lui fournit des services similaires à ceux offerts par le CERT-CC.

Un Manuel de Sécurité des Systèmes d'Information de la BRH a été élaboré et sera disponible sous peu pour diffusion interne. Il vise à conscientiser les employés sur les risques liés à l'utilisation des systèmes d'information et à leur indiquer les lignes directrices à suivre afin d'en réaliser la réduction ou l'élimination. Un programme de sensibilisation aux questions de sécurité sera lancé au cours de l'exercice 2000, parallèlement à la mise en application des recommandations du manuel.

D'autres projets sont également envisagés pour le prochain exercice dans le domaine de la sécurité des programmes et données : constitution d'un Comité de Protection de l'Information, formation d'un Groupe de réponse aux urgences informatiques, mise en place d'un plan de recouvrement en cas de sinistre, etc.

³⁵ Computer Emergency Response Team - Coordination Center

³⁶ National Computer Security Association

Sécurité physique

Un projet de sécurité relatif à la mise en place d'un système pour l'émission de nouveaux badges d'identification, le contrôle des accès, la surveillance des postes stratégiques à l'aide de caméras et la détection à l'intérieur des bâtiments d'intrus (individus non autorisés) a été étudié et adopté. Ce projet est en cours d'exécution.

XI.2 Intranet

Destiné à faciliter les échanges d'informations à l'intérieur de la banque et à permettre un traitement plus cèle des données, l'Intranet a été développé à l'interne cette année. Des dix modules prévus dans le projet, quatre sont déjà en utilisation, quatre autres sont en phase de test et deux sont en cours de développement.

XI.3 Fax on demand

Cette technologie, qui permet de satisfaire la demande automatisée de documents par télécopieur, a été mise en place à la BRH au cours de l'exercice. Elle donne aux opérateurs du système financier un accès régulier aux informations concernant le marché des changes, la balance des paiements, les variations de l'indice des prix à la consommation (taux d'inflation), les statistiques bancaires, etc. À noter que les documents les plus sensibles sont protégés par un mot de passe.

XI.4 Première journée technologique

Cet évènement, sans précédent dans l'histoire de la BRH, a été organisé le 15 janvier 1999 à l'Hôtel Montana (Pétion-Ville). C'était une occasion pour l'institution d'informer le public sur ses avancées technologiques et de montrer l'image d'une banque centrale dynamique offrant des services de qualité et ouverte sur le monde grâce à l'utilisation de technologies de pointe.

Au cours de la Journée, la BRH a renseigné les différents acteurs sur les développements technologiques du système financier et a également fait la promotion de ses propres projets ainsi que ceux concernant le réseau externe : standardisation des chèques, modernisation du système de paiements, implantation du Réseau Télématique Financier, projets conjoints avec la Téléco, gestion des questions liées au bogue de l'an 2000, etc. La BRH a aussi assuré les fournisseurs de service Internet présents sur le marché du caractère non lucratif de son offre de services d'accès à l'Internet, lesquels visent seulement le secteur financier.

Des présentations formelles avec panel, projection et débats ont été offertes. Elles ont porté sur les points suivants :

- ✓ Le système d'information de la BRH (présenté par le staff du Service Réseau et Télécommunications de la DIT).
- ✓ Le bogue de l'an 2000 (présenté par le Comité de Coordination du Projet "Passage à l'an 2000").
- ✓ Le marché des changes (présenté par la Direction des Affaires Internationales).
- ✓ Le projet de modernisation du système de paiements (présenté par la Direction de la Caisse).

Des stands de démonstration, regroupés par centre d'intérêt, ont également été aménagés. Il y en avait de deux types : les stands d'expérimentation libre, où le visiteur découvrait lui-même la technologie sous la supervision d'un technicien, et les stands de démonstration où un technicien exécutait personnellement les opérations.

Plusieurs directions de la BRH ont présenté des stands sur les sujets les plus variés. Ce furent :

- ✓ La Direction des Affaires Internationales
 - Le système d'informations financières en ligne Bloomberg et le logiciel de suivi du marché des changes
 - L'application SWIFT

- ✓ La Direction de la Caisse
 - Le système de paiements
 - Le projet de standardisation des chèques
 - Le Musée numismatique
 - Le comptage des billets

- ✓ La Direction de la Supervision des Banques
 - La Centrale des Risques et des Impayés

- ✓ La Direction Information et Technologie
 - L'Intranet
 - L'Internet
 - Le passage à l'an 2000
 - Le réseau téléphonique CENTREX
 - Le système Fax on demand

XI.5 Séminaire de formation sur le passage à l'an 2000

Organisé par la BRH à l'hôtel Le Plaza à Port-au-Prince les 28 et 29 janvier 1999, ce séminaire avait pour objectif de sensibiliser les représentants des banques commerciales sur les problèmes liés au passage à l'an 2000. Y prirent part des cadres des banques commerciales et d'autres institutions concernées par la question du bogue de l'an 2000 : la TELECO, l'Office National de l'Aviation Civile (OFNAC), le Ministère de l'Économie et des Finances, l'Administration Générale des Douanes, l'Autorité Aéroportuaire Nationale, l'Autorité Portuaire Nationale, l'Électricité d'Haïti, la Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable (CAMEP) et la Direction Générale des Impôts (DGI).

Suite à ce séminaire, le Conseil d'Administration a approuvé les recommandations qui lui ont été présentées par le Comité du Projet An 2000. De plus, les membres de l'équipe de la BRH ont été autorisés à intégrer un groupe élargi de réflexion et de partage d'informations sur le sujet. L'idée de la constitution d'un tel groupe avait été proposée par différentes délégations ayant participé au séminaire.

XI.6 Séminaire sur la sécurité de l'information

Les 1^{er}, 2 et 3 février 1999, la BRH a organisé dans les locaux de Tara's la Sapinière un séminaire sur la sécurité de l'information, animé par l'expert international Michel E. Kabay. Des centaines d'exemples de brèches de sécurité dans un large éventail de domaines ont été présentés et analysés en détail. Les participants, constitués pour la plupart de techniciens de la DIT ainsi que de responsables de service informatique et d'administrateurs de systèmes d'information des banques commerciales, sont sortis conscients des risques liés à l'utilisation des outils informatiques et des responsabilités qui en découlent en matière de sécurité des systèmes.

XII. MOYENS INTERNES

XII.1 Infrastructure informatique

XII.1.1 Moyens matériels

Matériels		1997	1998	1999	Prévisions 2000
LAN	Commutateurs	2	2	0	3
	Concentrateurs	2	5	5	10
	Routeurs	1	1	1	5
Serveurs		6	10	13	13
PCs + Portables (laptops)		170	250	275	300
Capacité de stockage (Gb)	Serveurs	20	92	112	250
	Imprimantes				
HP 5 Si / 8000N	HP 5 Si / 8000N	8	9	11	13
	Autres Laser	33	33	32	35
	Matricielles	15	15	3	3
	Couleur	2	2	4	4
	Portables	3	3	3	3
Scanners		-	-	4	5

XII.1.2 Moyens logiciels

Logiciels		1997	1998	1999	Prévisions 2000
OS Réseau	Novell Netware	1	1	1	0
	Windows NT 3.51	1	1	1	0
	Sun Solaris	0	1	1	1
OS PCs	Windows 95	Y	Y	N	0
	Windows NT 4.0	Y	N	Y	Y
Développement	Oracle	7.2 & 7.3	7.3 & 8	7.3 & 8	7.3 & 8
	Developer 2000	Win 95/NT	Win95/NT	Win95/NT	Win NT
	Designer 2000	N	Y	Y	Y
	Access	Y	Y	Y	Y
Internet	Java et HTML	N	Y	Y	Y

Y = oui, N = non

XII.1.3 Moyens techniques

	1997	1998	1999	Prévisions 2000
Charge de la BRH - siège social	> 400 kVA	> 500 kVA	> 500 kVA	>500 kVA
Groupe électrogène de 350 kVA (démarrage manuel)	1	1	1	1
Groupe électrogène de 960 kVA (démarrage automatique)	0	1	1	1
UPS	35 kVA	2 x 100 kVA	2 x 100 kVA	2 x 100kVA
Broyeur		(1) non disponible	(1) disponible	-2
Tonnes de climatisation			240	300
Machine à compter			1	2
Photocopieuses			16	18
Guichet externe à Malpasse				
Groupe électrogène		1	1 SDMO NS27 neuf	1 de 27 kW
Inverter 3kW		0	1	1

Le réseau téléphonique

	1997	1998	1999	Prévisions 2000
Système	CENTREX	CENTREX	CENTREX	CENTREX / PABX
Lignes directes	53 + 200	283	300	350
Lignes pour Internet		12	30	60
Extensions	200	200	0	0
Pagers	25 /3 consoles	25 /3 consoles	28 /3 consoles	28 /3 consoles
Fax	-	11	14	15
Boîtes vocales	-	200	220	220

XII.1.4 Ressources humaines de la Direction Information et Technologie

Effectif	1997	1998	1999
Directeur	-	-	1
Secrétariat / Support	2	3	3
Service Administration et Sécurité	-	-	3
Service Recherche et Développement	3	4	8 (dont 2 en formation)
Service Opérations et Production	7	7	7
Service Réseaux et Télécommunications	5	8	8 (dont 2 en formation)
Service ElectroTechnique	1	1	9
Total staff	18	23	39
Ratio d'utilisation des services de la DIT			
Nombre d'utilisateurs	170	270	382
Ratio effectif / utilisateurs	10,60%	8,50%	10,20%

XII.2 Ressources humaines de la BRH

Distribution et mouvements du personnel

Au terme de l'exercice 1999, l'effectif de la BRH, toutes catégories confondues, s'est chiffré à 455 employés, soit une augmentation de 6,1 % par rapport à l'exercice précédent qui s'était terminé avec un effectif de 429 employés.

Catégorie	Effectif au 30-9-98	Diminution	Augmentation	Effectif au 30-9-99
Conseil	5	-	-	5
Direction	62	-2	11	71
Exécution	229	-10	12	231
Support	76	-2	-	74
Contractuels	34	-12	15	37
Consultant-formateur	1	-1	-	-
Enquêteur	1	-1	-	-
Stagiaires	9	-9	13	13
Programme des Lauréats	12	-	12	24
Total	429	-37	63	455

Les mouvements de personnel suivants ont été enregistrés au cours de l'exercice :

Intégration au <i>Programme des Lauréats</i>	12
Participation d'étudiants à des stages	13
Recrutement	4
Révocation	2
Démission	2
Cessation de contrat	5
Mise en disponibilité	5
Nouveaux contrats	12
Promotion	184

Ancienneté

Hormis le Conseil d'Administration, dont le mandat est de trois ans, et les contractuels, dont la durée du contrat est limitée, l'évaluation de l'ancienneté de l'ensemble du personnel se présente comme suit :

0 à 5 ans de service	20,48 %
5 à 10 ans de service	27,66 %
10 à 15 ans de service	13,56 %
15 à 20 ans de service	31,12 %
20 à 25 ans de service	7,18 %

Nouvelles structures

Au cours de l'exercice, le Conseil d'Administration a autorisé les changements de structure suivants :

1- Restructuration de la Direction du Contrôle de Crédit. Celle-ci comprend désormais :

- ✓ Le Service d'Opérations
- ✓ Le Service d'Analyse et de Recherche

2- Création de la Direction Information et Technologie qui comprend :

- ✓ Le service Recherche et Développement
- ✓ Le service Opérations et Production
- ✓ Le service Administration et Sécurité
- ✓ Le service Réseaux et Télécommunications
- ✓ Le service Électrotechnique

Les mesures ci-dessus ont donné lieu, d'une part, à des promotions et transferts et, d'autre part, à l'intégration de certains contractuels au personnel régulier de l'institution.

Promotions et ajustements de salaire

En juin 1999, un pourcentage assez important des ressources humaines a bénéficié de la décision du Conseil d'Administration d'accorder des promotions et/ou des ajustements de salaire sur la base de l'ancienneté et de la performance. Un total de 174 cadres et employés ont bénéficié de cette mesure, selon la répartition suivante :

Bureau du Gouverneur	3
Direction Générale	5
Administration	31
Affaires Internationales	13
Affaires Juridiques	5
Caisse	91
Contrôle de Crédit	21
Monnaie et Analyse Économique	3
Supervision des Banques	2
Total	174

Formation des cadres

Au cours de l'exercice 1999, la BRH a intensifié sa politique de perfectionnement de ses ressources humaines, tout en permettant à des cadres de banques privées de la place et d'autres banques centrales de la région d'en bénéficier.

Formation locale

La Direction Information et Technologie a poursuivi le programme de formation en logiciels de bureautique entamé depuis un an afin d'aider les employés de la BRH à tirer profit d'une utilisation optimale des technologies de l'information disponibles au sein de l'institution.

Un second cycle d'apprentissage de trois logiciels très usités (Word, Excel, Microsoft Exchange) est venu compléter le premier cycle tenu en 1998. Un nouveau cours a été introduit cette année, le Microsoft PowerPoint.

Cours	Périodes	# groupes	# séances	# heures	# participants
Excel de base	octobre-juin	6	56	112	48
Word de base	octobre-mai	5	40	80	35
Excel avancé I et II	novembre-juin	4	32	64	32
Word avancé I	novembre-juin	4	32	64	32
MS Exchange	octobre-février	5	40	40	35
MS PowerPoint	mars-octobre	16	128	128	128
Totaux		40	328	488	310

Ce second cycle s'est déroulé dans une salle de formation spécialement aménagée pour ce programme en mars 1998. Il a représenté sept heures de cours par jour du lundi au jeudi, entre le 5 octobre et le 7 juillet, soit un total de 328 séances (par comparaison, il y eut 266 séances en 1998). Presque tous les employés de la BRH utilisant un ordinateur ont participé à ces sessions de formation. Ils ont été répartis en 40 groupes (contre 39 en 1998).

D'autres cours ont également été offerts pour l'apprentissage de logiciels plus spécialisés : Oracle 8 en janvier 1999, dispensé à l'intention d'une dizaine d'employés de la DIT, et CODA-Financials version 7, dispensé à l'intention de sept groupes de dix utilisateurs appartenant à toutes les directions impliquées dans l'utilisation de ce logiciel.

Programme de séminaires

En 1999, la BRH a bénéficié du support de la Banque de France dans la mise en œuvre de sa politique d'amélioration constante de la qualité technique de ses ressources humaines. C'est ainsi qu'elle a mis sur pied, à l'intention de cadres qualifiés de diverses directions de la banque, deux séminaires spécialisés animés par des experts envoyés en Haïti à cet effet par la Banque de France. Ces sessions de formation d'une semaine chacune se sont déroulées sur *La Politique Monétaire* (du 26 au 29 avril 1999) et sur *L'Analyse Financière et les Relations Entreprises-Banque Centrale* (du 21 au 25 juin 1999).

Une innovation d'importance est survenue au cours de l'exercice dans l'exécution du programme de formation de la BRH. L'institution a mis son potentiel technique et d'organisation à la disposition du *Centre d'Études Monétaires de l'Amérique Latine* (CEMLA), une importante organisation régionale regroupant les banques centrales latino-américaines et caraïbéennes, en vue de la réalisation d'un séminaire sur *Les Systèmes de Paiements* (Ritz-Kinam II et Moulin-sur-Mer du 24 au 28 mai 1999). Outre des cadres qualifiés de la BRH elle-même, ont participé à ce séminaire de calibre international des représentants de banques centrales de la Caraïbe, des banques commerciales d'Haïti, de l'Association Professionnelle des Banques (APB), de la représentation locale de la Banque Mondiale, du Ministère de l'Économie et des Finances et de coopératives d'épargne et de crédit.

À la fin du séminaire, les participants ont exprimé leur satisfaction de la qualité des matériels présentés par les conférenciers (experts BRH et CEMLA) ainsi que de l'excellence de l'organisation assurée entièrement par la BRH. Un autre séminaire BRH/CEMLA sur *La Supervision Bancaire, la Gestion du Risque Financier et la Pratique de Banque Centrale* devra se tenir au début de l'exercice 2000 (du 25 au 29 octobre 1999).

Formation à l'extérieur

La formation à l'extérieur est aussi accessible aux employés de la BRH qui manifestent un intérêt pour des programmes de formation en rapport avec leurs attributions. Ces employés doivent nécessairement répondre aux critères d'éligibilité; et le perfectionnement recherché doit être conforme aux objectifs de formation adoptés par le Conseil d'Administration.



Au cours de cet exercice, plusieurs cadres ont participé à des séminaires et à des conférences tenus en Europe, en Amérique du Nord et dans la Caraïbe sur des sujets concernant les métiers bancaires en général et de banque centrale en particulier.

Programme des Lauréats

La BRH a poursuivi cette année encore son programme de formation de lauréats d'universités haïtiennes commencé en milieu de décennie dans le but d'assurer la relève au sein de l'institution. En début d'exercice, douze étudiants venant de différentes universités ont bénéficié chacun d'un contrat de la BRH leur permettant d'intégrer le *Programme des Lauréats*. Comme leurs prédécesseurs, ils bénéficieront de bourses pour la réalisation d'études de maîtrise en Europe et en Amérique du Nord. Pour cela, ils devront d'abord satisfaire aux exigences de performance académique d'une année de mise à niveau organisée à leur intention au sein de la banque même.

En 1999, vingt-neuf employés et étudiants boursiers de la BRH se sont retrouvés dans les universités ci-après mentionnées, poursuivant des études de maîtrise dans les disciplines suivantes :

University of Rochester	Public Policy
Université de Montréal	Sciences Économiques
University of Indiana	Public Administration
Polytech University	Sciences Informatiques
	Telecom Network
Georgia University	Computer Engineering
Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix (Belgique)	Économie
University of Illinois	Business Administration (MBA)
Columbia University	Law
Université de Nice	Base de données
École Nationale des Ponts et Chaussées	Business Administration
Université de Toulouse	Finance

XII.3 Les travaux immobiliers

Le compte rendu suivant présente les travaux immobiliers entrepris par la BRH au cours de l'exercice 1999. Le contrôle en a été assuré par l'Unité de Supervision du Programme de Construction (USPC).

XII.3.1 Aménagement du bâtiment actuel de la BRH

Ce projet a visé la réorganisation de l'espace logeant les diverses directions de la banque au sein du bâtiment de la rue du Magasin de l'État. La dernière phase a concerné le réaménagement des locaux de la Direction des Affaires Internationales et l'aménagement d'une nouvelle salle de travail pour le Conseil d'Administration ainsi que d'un espace destiné à recevoir le matériel d'impression des chèques et la machine servant au comptage de la monnaie divisionnaire (pièces de monnaie).

Les coûts encourus pour cette phase au cours de l'exercice se sont élevés à 1 565 974,78 gourdes.

XII.3.2 Nouveau siège social

Un contrat a été signé avec la firme de construction B&F pour la finalisation des études concernant la construction, à côté du bâtiment actuel, d'un édifice de trois étages devant loger le nouveau siège social de la BRH. Les coûts du projet pour l'exercice se sont chiffrés à 1 668 288,90 gourdes.

XII.3.3 Réaménagement des guichets externes

Ce projet, entamé bien avant l'actuel exercice, s'est poursuivi en 1999 avec le réaménagement des guichets situés à la Douane de Port-au-Prince, au local de la DGI et à Malpasse.

- a) Les travaux entrepris au sein de l'espace réservé à la BRH au bureau du port de la Douane de Port-au-Prince sont complètement terminés. Le local a été rendu disponible pour les opérations.

Le coût des travaux s'est élevé à 706 999,64 gourdes.

- b) En ce qui concerne l'aménagement des guichets de la BRH au local de la DGI, une avance de démarrage de 60 %, soit 669 081,00 gourdes, sera versée au début du prochain exercice à la firme d'exécution (SOCONDIV) qui devra débiter les travaux avant le mois de décembre 1999.

- c) Une intervention ponctuelle a été effectuée à Malpasse où des travaux de génie civil ont été complétés. Les systèmes hydraulique et sanitaire ont été entièrement repris.

Les coûts de cette intervention ont été de l'ordre de 863 620,00 gourdes.

Le total des coûts engagés pour l'exercice en vue de la réorganisation physique des guichets externes s'est élevé à 1 572 544,64 gourdes.

XII.3.4 Succursale du Cap-Haïtien (ancien immeuble Altiéri)

La BRH a fait l'acquisition de l'ancien immeuble Altiéri dans la ville du Cap-Haïtien en vue d'y installer sa première succursale régionale ainsi qu'un Musée de la Monnaie et un Centre de Documentation et de Recherches. L'objectif consiste à apporter directement à une communauté bancaire en pleine expansion des services de banque centrale plus complets que ceux fournis jusqu'à présent par la succursale de la BNC, pour le compte de la BRH.

À date, les études sont terminées en vue du lancement des travaux de rénovation de l'ancien immeuble Altiéri. Une police d'assurance a été souscrite, laquelle couvre l'immeuble contre diverses sortes de risques (incendie et autres).

Le coût pour l'exercice s'est élevé à 1 899 815,64 gourdes.

XII.3.5 Aménagement d'une succursale provisoire au siège de la BNC au Cap-Haïtien

L'un des objectifs du Conseil d'Administration a été de permettre à la succursale de la BRH dans le Nord de commencer à fournir ses services sans tarder, en dépit du délai plutôt long qu'implique l'œuvre de rénovation de l'ancien immeuble Altiéri. Un protocole d'accord a donc été signé entre la BNC et la BRH, mettant à la disposition de celle-ci l'étage de la succursale de la BNC au Cap-Haïtien afin d'y loger provisoirement la succursale de la Banque centrale dans la métropole du Nord. Les travaux d'aménagement, entamés depuis le 14 septembre, devront se terminer avant la fin du mois de décembre 1999, afin de rendre possible l'inauguration de la succursale BRH au cours du mois en question.

Le coût de ce projet pour l'exercice 1999 a été de 350 000,00 gourdes.

Le total des décaissements consentis par la BRH en 1999 pour les travaux immobiliers s'est chiffré à 7 056 623,96 gourdes.



Tableau 41 Travaux immobiliers entrepris par la BRH
(en gourdes)
(exercice 1999)

PROJETS

Bâtiment actuel		1 565 974,78
Génie civil	1 222 541,20	
Ameublement	343 433,58	
Bâtiment principal		1 668 288,90
Études	1 297 500,00	
Frais de reproduction	25 191,25	
Démantèlement réseau électrique	148 268,20	
Saisie des plans (AUTOCAD)	123 930,00	
Autorisation Mairie	40 899,45	
Relevé complet du site	32 500,00	
Guichets externes		1 572 544,64
a. Douane de l'Aéroport		1 925,00
Panneau de signalisation	1 925,00	
b. Douane de Port-au-Prince		706 999,64
Supervision	23 815,79	
Génie civil	661 548,85	
Transport et installation d'équipements	21 635,00	
c. Malpasse		863 620,00
Génie civil	855 695,00	
Transport et installation d'équipements	7 925,00	
Succursale Cap-Haïtien (ancien immeuble Altéri)		1 899 815,64
Études	1 232 984,64	
Installation lignes téléphoniques	625,00	
Avance à MTPTC	600 000,00	
Souscription police d'assurances	66 206,00	
Aménagement espace BNC/BRH (Cap-Haïtien)		350 000,00
Génie civil	350 000,00	
Total		<u>7 056 623,96</u>